

# Réforme des Diplômes de Niveau 6

- Éducateur Spécialisé
- Éducateur de Jeunes Enfants
- Éducateur Technique Spécialisé

ARRÊTÉS DU 6 OCTOBRE 2025

MISE EN OEUVRE SEPTEMBRE 2026

NIVEAU 6 - GRADE LICENCE

# Pourquoi cette réforme ?

La réforme des diplômes de niveau 6 en travail social s'inscrit dans un processus de transformation engagé depuis plus de dix ans, marqué par des étapes clés : les États généraux du Travail Social de 2013, la loi de 2018 sur la formation professionnelle, et le livre blanc de 2023. Elle se concrétise par les textes officiels publiés en octobre 2025, pour une mise en œuvre effective en septembre 2026.

## Attractivité & mobilité

Favoriser les passerelles entre les métiers tout en préservant les identités professionnelles du travail social.

## Adaptation aux mutations

Intégrer des approches préventives, collectives et territorialisées face aux transitions écologiques et numériques.

## Liens formation / terrain

Consolider les relations entre centres de formation et structures professionnelles du territoire.

La réforme place le **développement du pouvoir d'agir** des personnes accompagnées, des professionnels et des étudiants au cœur de ses orientations pédagogiques.

# Les essentiels des textes réglementaires

La réforme s'appuie sur les **arrêtés du 6 octobre 2025**, publiés le 14 octobre, qui redéfinissent en profondeur les formations en travail social.

## Niveau 6 RNCP confirmé

Positionnement au grade licence avec attribution de **180 crédits ECTS**.

## 4 blocs de compétences

Les anciens domaines de formation sont remplacés par quatre blocs de compétences **capitalisables**.

## 3 442 heures de formation

Dont **1 517 h** de formation théorique et **1 925 h** de formation pratique.

## Nouvelles modalités d'évaluation

Contrôle continu et épreuve nationale terminale (dossier d'analyse du parcours + soutenance orale).

## Entrée en vigueur

Septembre 2026, avec une phase transitoire jusqu'en **juillet 2028**.

# Ce que changent concrètement les arrêtés



Ces cinq orientations structurantes dessinent un nouveau paysage de la formation en travail social, plus cohérent, plus professionnalisant et mieux ancré dans les réalités du terrain.

# Les orientations pédagogiques de l'ITS

La mise en œuvre de la réforme par l'ITS repose sur des choix structurants visant à renforcer la cohérence des parcours et à sécuriser la progression des étudiants.

## 1ère année commune

Une première année de formation commune aux ES, EJE et ETS est instaurée afin de développer un socle de compétences partagé, consolider le projet professionnel et faciliter les réorientations.

### ■ Spécialisation dès la 2e année

La spécialisation intervient à partir de la deuxième année, au regard des métiers visés par chaque étudiant.

### ■ Accompagnement renforcé

**147 heures** dédiées à la référence de parcours + **12 heures** d'accompagnement individuel.

### ■ Semaine d'intégration

Découverte de l'environnement ITS et des champs d'intervention du travail social dès l'entrée en formation.

Les semaines resteront à **35 heures** (théorie et pratique). Une journée en distanciel par semaine de regroupement favorisera l'autonomie et la diversification des modalités d'apprentissage.

# Organisation générale des formations

Le schéma ci-dessous illustre l'architecture globale des parcours de formation, de la première année :



**3 442**  
**heures totales**

Volume global de formation par étudiant

**1 925**  
**heures pratiques**

Formation pratique

**1 517**  
**heures théoriques**

Enseignements à l'ITS

**180**  
**crédits ECTS**

Grade licence niveau 6 RNCP

# Calendrier des Périodes de Formation Pratique (PFP)

Les trois périodes de formation pratique structurent la progression pédagogique de l'étudiant, de la découverte à l'autonomie professionnelle.

PFP	Année	Période	Durée	Positionnement
<b>PFP 1</b>	Année 1 - socle commun	Fin octobre à mi-janvier	13 semaines	Découverte et acculturation – Pouvant être découpée en 2 périodes
<b>PFP 2</b>	Année 2 - approfondissement	Mi-septembre à fin décembre	8 semaines	Intervention accompagnée – Non découpable
<b>PFP 3</b>	Années 2 à 3 professionnalisation	Janvier A2 à début juin A3	34 semaines	Autonomie et professionnalisation – Pouvant être découpée en 2 voire 3 séquences longues



# Le rôle du référent professionnel

Le référent professionnel occupe une place **centrale** dans l'accompagnement des étudiants en formation pratique. Il garantit la qualité des apprentissages réalisés sur les sites qualifiants.



## Qualification requise

**PPF1** : niveau égal ou supérieur au diplôme visé.

**PPF2 & PPF3** : professionnel titulaire du diplôme cible pour 2/3 de la durée.



## Soutien à l'acquisition

Il soutient l'acquisition des compétences en lien avec les enseignements théoriques et favorise l'observation, l'analyse et l'intervention.



## Participation à l'évaluation

Il participe activement à l'évaluation des acquis et contribue à la formalisation du parcours via le livret de formation.



## Construction de la posture

Il accompagne la construction de la posture professionnelle et le développement du pouvoir d'agir de l'étudiant.

# Le livret de formation : un outil central

Les référentiels 2025 renforcent le rôle du livret de formation comme outil structurant de suivi, de traçabilité et de certification du parcours étudiant.

## ■ Un support de capitalisation

Il formalise l'articulation entre formation théorique et pratique, intègre les évaluations du contrôle continu et celles réalisées en stages.

## ■ Une co-construction à trois

Étudiant, référent professionnel et centre de formation construisent ensemble le livret, qui reflète la progression, les expériences et l'analyse réflexive.

### Un outil d'évaluation certificative

Il atteste de l'acquisition des compétences attendues et alimente directement le dossier d'analyse du parcours présenté lors de l'épreuve terminale.

### Un lien entre acteurs

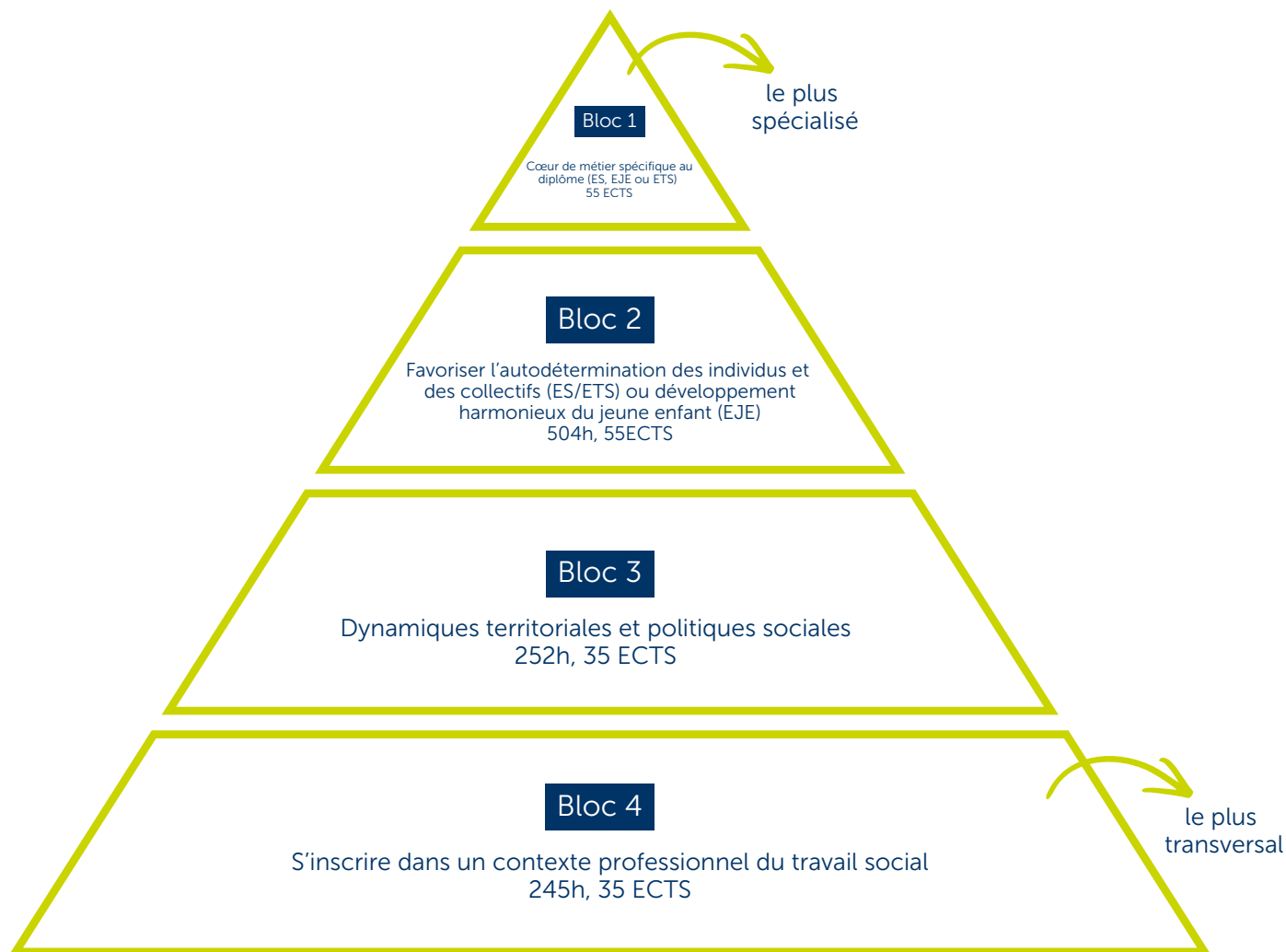
Il structure les échanges et le suivi individualisé, renforçant le lien entre terrain, étudiant et centre de formation.



Le livret favorise l'**auto-évaluation** et le développement du pouvoir d'agir.

# Les 4 blocs de compétences

Les anciens domaines de formation sont remplacés par quatre blocs de compétences capitalisables, organisés du plus transversal au plus spécifique.



Cette architecture pyramidale illustre la progression : du socle professionnel commun (Bloc 4) jusqu'au cœur de métier spécifique à chaque diplôme (Bloc 1).

# Bloc 4 – S'inscrire dans un contexte professionnel

245 heures

35 ECTS

ÉVALUÉ EN ANNÉE 1 - SEMESTRES 1 & 2

Ce bloc transversal vise à gérer ses activités professionnelles en autonomie et en équipe, et à mobiliser les outils de communication adaptés.

**1**

## UF 4.1

Sociologie, psychologie et droit du travail  
Épreuves : DMSP (Dossier mise en Situation professionnelle)  
+ Soutenance orale

**2**

## UF 4.2

Travail collaboratif et autonomie professionnelle  
Épreuve : Dossier professionnel écrit

**3**

## UF 4.3

Communication professionnelle et usages numériques  
Épreuves : Évaluation numérique parties 1 & 2

**4**

## UF 4.4

Langues et cultures étrangères  
Épreuves : Dossier mobilité ou compréhension de texte + QCM

**5**

## UF 4.5

Amélioration continue des pratiques et démarche qualité  
Épreuves : QCM + Contrôle de connaissances

# Bloc 3 – Dynamiques territoriales et politiques sociales

252 heures

35 ECTS

ÉVALUÉ AUX SEMESTRES 2 & 3

Ce bloc vise à actualiser les connaissances des politiques sociales, construire des diagnostics territoriaux et développer des coopérations partenariales.

## UF 3.1 – Action publique

L'action publique et ses transformations.

Épreuves : Test de connaissances (politiques sociales) + Analyse de l'environnement territorial

## UF 3.2 – Dynamiques territoriales

Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique

Épreuves : Exposé justice environnementale + Écrit sur table 2h (présenter sa structure)

## UF 3.3 – Démarche de recherche

Démarche d'enquête et d'initiation à la recherche.

Épreuves : Dossier écrit d'initiation à la recherche + Soutenance orale

# Bloc 2 – Accompagnement et autodétermination

504 heures

55 ECTS

ÉVALUÉ DES SEMESTRES 2 À 6

Ce bloc est commun aux trois diplômes, avec des finalités adaptées : favoriser l'autodétermination (ES/ETS) ou le développement harmonieux du jeune enfant (EJE).

## ES & ETS

- UF 2.1 – Individus, groupes et société : Test de connaissance psychologie + Analyse film & production écrite
- UF 2.2 – L'accompagnement individuel et collectif en travail social : Diagnostic collectif (DIACO) + QCM vie affective et sexuelle
- UF 2.3 – Ethique et réflexivité : Dossier Recherche-Action (DRA) + Étude de cas (publics à besoins multiples)

## EJE

- UF 2.1 – Individus, groupes et société : Test de connaissance psychologie + Analyse film & production écrite
- UF 2.2 – L'accompagnement individuel et collectif en travail social : Diagnostic collectif + projet éducatif + QCM (posture / bien-être / autodétermination)
- UF 2.3 – Ethique et réflexivité : Dossier Recherche-Action (DRA) + Étude de cas (publics à besoins multiples)



L'unité de formation 2.3 est commune aux trois diplômes.

# Bloc 1 – Cœur de métier ES

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

55 ECTS

SEMESTRES 3 À 6

Finalité : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif spécialisé dans une visée préventive et inclusive.

## UF 1.1 – Champs d'intervention

Épreuve 1 : Contrôle continu – étude de situation (projet individualisé)

Épreuve 2 : Présentation orale d'une fiche de lecture créative

## UF 1.2 – La relation éducative spécialisée

Épreuve 1 : Dossier mise en place d'une activité à partir des courants pédagogiques (4-5 pages)

Épreuve 2 : Analyse des enjeux éthiques (restitution en sous-groupes de 6)

## UF 1.3 – Coordination de l'accompagnement

Épreuve 1 : Cartographie de la situation de la famille

Épreuve 2 : Fiche de lecture personnalisée / développement du pouvoir d'agir

## UF 1.4 – Épreuve conclusive

Épreuve terminale nationale : dossier d'analyse du parcours + soutenance orale.

# Bloc 1 – Cœur de métier EJE

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

55 ECTS

SEMESTRES 3 À 6

Finalité : Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille.

## UF 1.1 – Champs d'intervention

Épreuve 1 : QCM sur les pédagogies

Épreuve 2 : Présentation orale d'une fiche de lecture de manière créative

## UF 1.2 – Accompagnement du jeune enfant

Épreuve 1 : Dossier collectif Éveil à la nature

Épreuve 2 : PAE évalué par le terrain

## UF 1.3 – Accompagnement à la parentalité

Épreuve 1 : Fiche de lecture personnalisée

Épreuve 2 : Devoir sur table – étude de situation (2 à 3h)

## UF 1.4 – Coordination et animation des projets éducatifs

Épreuve 1 : Test de connaissances coordination et management

Épreuve 2 : Évaluation collective « Transforme ta crèche »

## UF 1.5 – Épreuve conclusive

Épreuve terminale nationale : dossier d'analyse du parcours + soutenance orale.

# Bloc 1 – Cœur de métier ETS

ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

55 ECTS

SEMESTRES 3 À 6

Finalité : Concevoir et conduire un accompagnement éducatif et technique spécialisé dans une visée d'insertion professionnelle.

## UF 1.1 – Champs d'intervention

Épreuve 1 : Présentation collective du métier d'ETS

Épreuve 2 : Rapport travail dirigé sur site

## UF 1.2 – Relation éducative et parcours d'insertion

Épreuve 1 : Oral de mise en situation professionnelle

Épreuve 2 : Exposé collectif sur outils de construction d'un parcours d'apprentissage

## UF 1.3 – Organisation de l'espace de travail

Épreuve 1 : Séquence de travail/activité sur site (validation site + note ITS)

Épreuve 2 : QCM Sécurité / Ergonomie / Hygiène

## UF 1.4 – Coordination de l'accompagnement éducatif

Épreuve 1 : Rédaction fiche de poste ETS en DAME/ESAT/...

Épreuve 2 : QCM Insertion sociale et professionnelle

## UF 1.5 – Épreuve conclusive

Épreuve terminale nationale : dossier d'analyse du parcours + soutenance orale

# Principes structurants des évaluations

L'ensemble du dispositif d'évaluation repose sur quatre principes fondamentaux qui garantissent une certification cohérente avec les réalités du terrain.

## Contrôle continu

Les évaluations sont réparties tout au long du parcours, évitant la concentration sur une seule épreuve finale.

## Co-évaluation terrain / ITS

Les évaluations impliquent conjointement le centre de formation et les professionnels des structures d'accueil.

## Adossement aux PFP

Les évaluations sont ancrées dans les situations vécues en formation pratique, garantissant leur pertinence professionnelle.

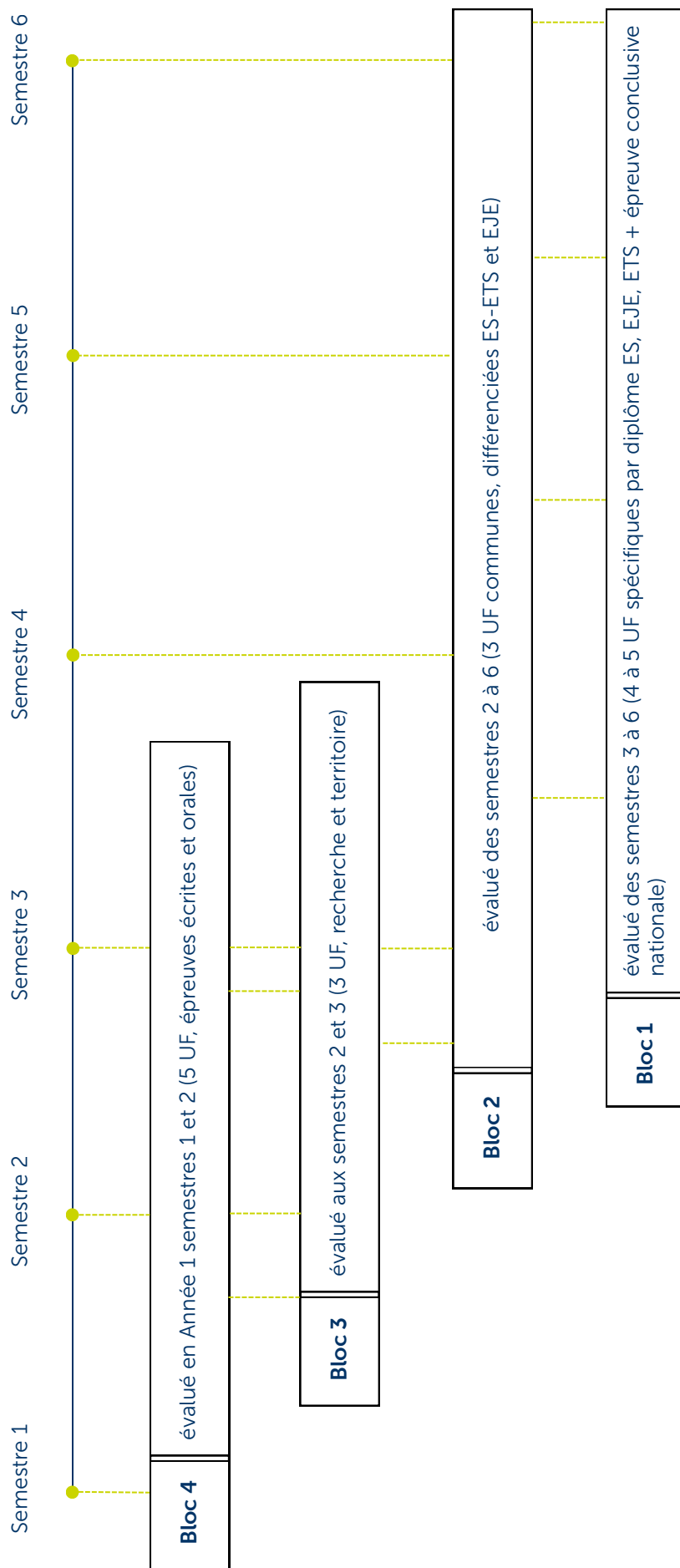
## Logique compétences

L'évaluation porte sur les compétences mobilisées, et non uniquement sur les connaissances théoriques acquises.



L'épreuve nationale terminale comprend un **dossier d'analyse du parcours** et une **soutenance orale**. Elle remplace l'ancien mémoire de recherche et valorise l'analyse professionnelle réflexive.

# Vue d'ensemble des évaluations par bloc



Cette progression temporelle illustre la montée en compétences progressive : du socle commun transversal (Bloc 4, Année 1) jusqu'au cœur de métier spécialisé (Bloc 1, Années 2-3), avec une épreuve conclusive nationale en fin de parcours.

# Conclusion – Une réforme au service du terrain

La réforme place les périodes de formation pratique (PFP) au cœur du parcours de certification : elles constituent le socle concret sur lequel s'appuient l'ensemble des évaluations, dans une logique de compétences.

## ■ Observer, participer, conduire

La structuration en blocs et en unités de formation s'inscrit dans une progression pédagogique clairement affirmée, permettant une montée en responsabilité progressive jusqu'à l'autonomie professionnelle.

## ■ Une articulation étroite théorie / pratique

L'articulation entre terrains de stage, apprentissages théoriques et modalités d'évaluation garantit une professionnalisation cohérente, continue et directement ancrée dans les situations réelles de travail.

## ■ Un partenariat renforcé avec les structures

Les structures du social et du médico-social sont des partenaires essentiels de cette réforme. Leur engagement dans l'accueil, l'encadrement et la co-évaluation des étudiants est déterminant pour la réussite des étudiants.

# Nous contacter

L'équipe de l'ITS se tient pleinement à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans l'appropriation de cette nouvelle réforme.



## Pôle ISECP

Intervention socio-éducative et coordination de parcours

### Secrétariat ES

02 47 62 33 55

Pour toute question relative au diplôme d'Éducateur Spécialisé

### Secrétariat EJE et ETS

02 47 62 84 13

Pour toute question relative aux diplômes d'Éducateur de Jeunes Enfants et d'Éducateur Technique Spécialisé



Ce livret a été conçu à destination des structures du social et du médico-social de la région Centre-Val de Loire. Il synthétise les éléments essentiels de la réforme pour faciliter votre appropriation et votre engagement dans l'accueil des étudiants en formation pratique.

Institut du Travail Social  
28 Allée, 31 rue de Trianon  
37100 Tours  
02 47 62 33 33